



HERBICIDE ANTI-DICOTS DE POST LEVEE DU MAÏS

Prendre un bon départ



et viser juste...

BIATHLON®

Les 2 atouts d'un champion !

Renouée liseron



Arroche

Renouée des oiseaux



Datura

Mercuriale



Ambrosie



Véronique



Lychnis



Linaire



BIATHLON®
La course en tête
contre les
adventices



Tritosulfuron

Champion sur flores à problème



La protection est dans notre nature



www.desangosse.fr

DE SANGOSSE - BONNEL - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

BIATHLON® - Granulés dispersibles - 71,4% de tritosulfuron - AMM N°2090159 - Classement : Attention, H400, H410 - ® Marque déposée BASF
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi - se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations
© HVA CONSEIL 2010. Édition avril 2017 - Annule et remplace toute version précédente. Crédits photos C. Waite / iStock photos / DE SANGOSSE



BIATHLON®



Tritosulfuron

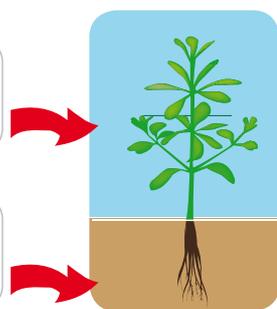


Mode de pénétration :

- Diffusion dans la plante par **systémie ascendante et descendante**.

Absorption principalement par les feuilles...

... et par le système racinaire



Agit par blocage de la croissance et du développement cellulaire des adventices :

- Arrêt de la production des acides aminés essentiels (valine, leucine et isoleucine).
- Famille des sulfonyles (groupe HRAC B).



Rapidement après le traitement avec BIATHLON® :

- Les plantes sensibles **stoppent** leur activité et leur concurrence pour les éléments nutritifs, l'eau et l'espace vis-à-vis du maïs.

Stades d'application :

- BIATHLON® s'utilise du stade **2 feuilles à 9 feuilles** du maïs.

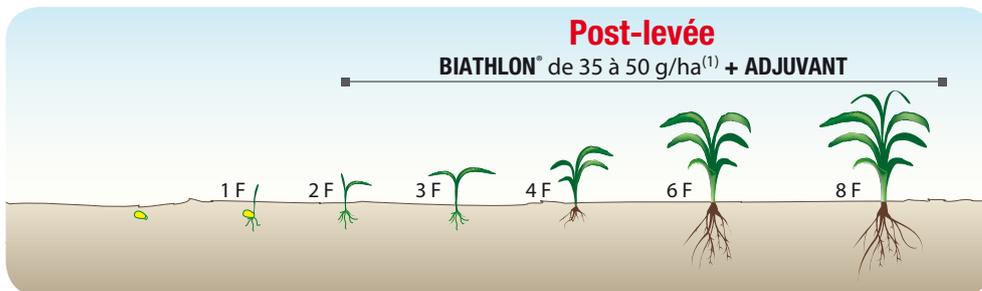


À noter

BIATHLON® présente une **efficacité intéressante contre les liserons**.

- Application possible à **pleine dose, même après 6 F du maïs**.
- Dose recommandée : **70 g/ha + adjuvant** sur liserons **20-30 cm en pousse active**.

(1) doses de BIATHLON® recommandées en association. Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques agricoles.



Les ATOUTS BIATHLON® :



- **Large spectre anti-dicots y compris sur flore difficile et émergente** : renouées, linaires, lychnis, gaillets, mercuriales, véroniques...
- **Complément d'efficacité de vos solutions anti-vivaces** : rumex, liserons...
- **Nombreuses associations possibles** : construction de programmes de désherbage adaptés à la flore.
- **Durée d'action au sol observée, particulièrement en conditions humides** : action intéressante contre les levées échelonnées.

Le spectre d'efficacité BIATHLON® :

BIATHLON® - AMM n° 2090159

Composition : Tritosulfuron 71,4 %
Formulation : granulés dispersibles
Classement : Attention, H400, H410
Homologation : maïs grain et fourrage
Dose homologuée : 70 g/ha - ZNT : 5 m
DAR : 90 jours - Délai de réentrée : 6 heures
Apport max. : 70 g/ha (fractionnement possible)

Ne pas implanter de culture de type « légume fruit » (tomate, aubergine, concombre, courgette, cornichon, autres cucurbitacées à peau comestible, melon, potiron, pastèque, potimarron, autres cucurbitacées à peau non comestible, poivron, piment, maïs doux) dans la rotation d'une céréale traitée avec un produit à base de tritosulfuron.

FLORE	TS	S	MS
	Efficacité ≥ 95 %	85 % ≤ efficacité < 95 %	70 % ≤ efficacité < 85 %
CLASSIQUE	CHENOPODES	AMARANTES	MORELLE NOIRE
	RENOUEE PERSICAIRE	RENOUEE A F. DE PATIENCE	
DIFFICILE	DATURA STRAMOINE ⁽²⁾	ARROCHE ETALEE	ABUTILON (à confirmer)
	LAMPOURDE A GROS FRUITS	LAITERON DES CHAMPS	AMBROISIE (à confirmer)
		MERCURIALE ANNUELLE	
		RENOUEE DES OISEAUX	
EMERGENTE		RENOUEE LISERON	
	CAPSELE BOURSE A PASTEUR	FUMETERRE ⁽²⁾	
	COLZA REPOUSSES	GAILLET	
	ERODIUM ⁽²⁾	LAMIER POURPRE	
	GALINSOGA CILIE	LYCHNIS DIOÏQUE ⁽²⁾	
	LINAIRE SP	MATRICIAIRE CAMOMILLE	
	MOURON DES CHAMPS	POURPIER	
RAVENELLE - SANVE	SENECON		
VIVACE	STELLAIRE	VERONIQUE ⁽²⁾	
		CHARDON	
		LISERON DES HAIES ET DES CHAMPS ⁽²⁾	
	RUMEX ISSU DE GRAINE ⁽²⁾		

(2) Préférer la double application.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Fiche de sécurité BIATHLON® disponible en consultant le site : www.desangosse.fr ou www.quickfds.com

DE SANGOSSE - Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30 - www.desangosse.fr

Agrément n°AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

S.A.S. au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896